

Image not found or type unknown



Help: erreur de statut URSAAF !

Par **ugz**, le **23/11/2017 à 16:19**

Bonjour,rnrnJe viens vous demander un peu d'aide car je suis un peu perdu suite un une erreur avec l'URSAAF.rnrnJe m'explique, en début d'année 2017 j'ai créé ma société en pensant créé une auto-entreprise lors de l'enregistrement j'ai du renseigner les mauvais champs et je me suis en fait enregistré comme profession libéral (avec des charges de 50% au lieu de 25% pour l'auto-entreprise). Le délai de changement / rétractation (3 mois il me semble) était déjà passé avant que je m'en rende compte. À la suite de ça j'ai fermé mon statut de profession libérale pour ouvrir mon statut auto-entrepreneur. Le problème c'est que j'ai facturé près de 10 000€ lorsque j'étais en profession libérale sans le déclarer auprès de l'URSAAF.rnrnLes jours passent et je ne sais pas quoi faire ? rnrnMerci d'avance pour votre aide !

Par **BrunoDeprais**, le **23/11/2017 à 23:03**

BonsoirrnrnC'est assez simple, vous devrez payer les charges sur la base de déclaration de votre immatriculation.